



Aguessac  
Le jeudi 05 avril 2018

**Monsieur le Commissaire Enquêteur  
MAIRIE D'ONET LE CHATEAU  
12, rue des Coquelicots**

**12850 ONET LE CHATEAU**

V. réf :

N. réf : *SM/AJ*

Objet : **Enquête Publique**

Lettre recommandée avec AR

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique concernant l'implantation d'un parc photovoltaïque sur les parcelles BI 20 – BI 21 – BI 23 – BI 107 – BI 214 et BI 286, nous tenons à apporter les précisions suivantes.

Aujourd'hui, la société Sévigné Industries exploite, à proximité immédiate du futur projet :

- ✚ Deux installations de stockage de déchets inertes :
  - La première, pour une durée de 27 ans à compter du 11 décembre 2014, Arrêté n° 2014346-0007.
  - La seconde, pour une durée de 7 ans à compter du 26 février 2018, Arrêté n° 2018-02-26-005.
- ✚ Une ICPE du 04 février 2014 au 31 décembre 2020, Arrêté n° 2014094-0004.

Au moment du rachat des activités Point P par Sévigné Industries, nous avons rencontré Monsieur Deleigne, Solaire Direct pour discuter de la cohabitation éventuelle entre les différents projets.

La phrase du pétitionnaire au paragraphe 6.5 du tome 2 nous interpelle : «Cependant, l'autorisation d'exploitation de la carrière est valable jusqu'à fin 2018 (+ 2 ans possibles) et ne devra pas être renouvelée ».

Actuellement, nous sommes exploitants d'une station de concassage et de criblage de matériaux et nous développons sur ce site le recyclage de matériaux inertes issus du Bâtiment et des Travaux Publics, domaine dans lequel les besoins sur l'agglomération ruthénoise progressent.

**CARRIERES  
CENTRALES  
D'ENROBAGE  
TRAITEMENT  
DE MATERIAUX  
CHARGES  
MINERALES  
AMENDEMENTS  
PREFABRICATIONS  
BETON**

[www.sevigne-tp.com](http://www.sevigne-tp.com)

SAS au capital de 900 000 euros  
RCS RODEZ 421 148 958 00034  
Code NAF 4312B  
FR 61 421 148 958

Adresse postale : B.P. 6 - 12520 AGUESSAC CEDEX - **TEL. 05 65 629 629** - FAX. 05 65 629 628  
Adresse de visite : LA BORIE SECHE - AGUESSAC

.../...



.../...

Nous avons aussi, en parallèle sur ce site, une installation qui produit des fillers calcaires alimentant, depuis plus de 20 ans, la Société K+S devenue aujourd'hui Duroure sur la zone d'activité d'Arsac. Nous stockons du sable en provenance du département du Lot sur cette plateforme via un transport ferroviaire assuré par Colas Rail. Il s'agit là d'un approvisionnement spécifique pour Point P Préfa béton. Pour ces trois activités, la Société Sévigné Industries a la volonté de les pérenniser.

Le 20 avril 2018, il est prévu une rencontre entre Monsieur Kéroslian, Maire d'Onet-le-Château, Monsieur Deleigne représentant de la Société Solaire Direct et nous-même afin d'échanger sur ce dossier.

L'antériorité de nos activités et plus particulièrement les installations de stockage de déchets inertes et les nuisances qu'elles pourraient entraîner, même minimales, ne pourront nous être opposées dans le cadre de l'implantation de ce parc photovoltaïque.

Nous restons propriétaire de nos parcelles et, bien sûr, de leur future destination même à long terme.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, nos sincères salutations.

**Marc SEVIGNE**